

Appel à candidatures 2024

BELC – Cité internationale de la langue française 2024 : vers l'autonomie linguistique et numérique

02 - 06 décembre 2024

1 Place Aristide Briand, 02600 Villers-Cotterêts

France – Parcours 1, 2 et 3

Objet : Appel à candidatures pour la nouvelle édition du BELC – Cité internationale de la langue française 2024 : vers l'autonomie linguistique et numérique, organisé par le Centre des monuments nationaux (CMN), France Éducation international (FEI) du **2 au 6 décembre 2024** à la Cité internationale de la langue française – Château de Villers-Cotterêts.

La Cité internationale de la langue française de Villers-Cotterêts, grand chantier lancé par le Président de la République dans son « ambition pour la langue française et le plurilinguisme » (2018), a ouvert ses portes en novembre 2023. Au-delà de son parcours de visite permanent consacré à la langue française dans la diversité de ses expressions et en dialogue avec les autres langues, auquel ont contribué les institutions françaises et internationales impliquées dans la promotion de la langue française et de la Francophonie, et des actions culturelles et artistiques qu'elle propose, la Cité internationale de la langue française a vocation à être un lieu de formation dédié à la langue française, avec un triple ancrage, local, national et international.

Dans cette perspective, à l'automne 2023, s'est déroulé un BELC d'un genre nouveau : le BELC – Cité internationale de la langue française : *vers l'autonomie linguistique et numérique*. En réponse aux besoins spécifiques des acteurs des métiers du français qui quotidiennement œuvrent pour le développement d'une plus grande autonomie linguistique et numérique des publics qu'ils accueillent, cette formation a accueilli 47 professionnels ou bénévoles de France métropolitaine mais aussi des Outre-Mer (La Réunion), d'Afrique (Cameroun, Côte d'Ivoire, Maroc, Mali, Maurice) et d'Europe (Belgique, Luxembourg). Les parcours qui s'inscrivaient dans une dynamique participative et active ont permis d'engager des réflexions sur les enjeux et les sujets les plus actuels de l'enseignement-apprentissage du français, et ont fait naître de riches échanges entre les participants.

Ce BELC, qui visait à mutualiser et à faire évoluer des pratiques professionnelles mises en œuvre pour accompagner des publics en proie à l'insécurité linguistique et/ou numérique dans l'espace francophone, a été l'occasion de nombreux dialogues sur les approches et les pratiques de remédiation déployées et sur les différentes méthodologies et les ressources existantes. Une banque collective de ressources gratuites et accessibles partout dans le monde, pour les apprenants et/ou les formateurs au service de l'alphabétisation et de la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme a été élaborée par les participants dans le cadre du Parcours 3 de ce BELC.

Devant le succès de cette première édition, le Centre des monuments nationaux et France Éducation International, ont décidé de poursuivre l'aventure en 2024 avec le soutien renouvelé de leurs partenaires (le ministère de la Culture - Délégation générale à la langue française et aux langues de France, la DRAC des Hauts-de-France, le ministère de l'intérieur - Direction de l'Intégration et de l'Accès à la Nationalité, le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, la fondation Crédit Mutuel pour la lecture) et l'appui de l'Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme (ANLCI) et du centre de ressources illettrisme et illectronisme (CRII) de l'Aisne et de l'Institut Français.

I – La formation : BELC – Cité internationale de la langue française, un événement au service de la lutte contre l’insécurité linguistique et numérique

En lien étroit avec les politiques publiques visant à faciliter l’accès au français dans notre pays (apprentissage de la langue pour s’intégrer, lutte contre l’illettrisme), de même que dans les autres pays francophones, et conformément au déploiement de la stratégie pluriannuelle du Plan présidentiel pour le français et le plurilinguisme, le Centre des monuments nationaux et France Éducation International **ont décidé de proposer une nouvelle édition du BELC – Cité internationale de la langue française « Vers l’autonomie linguistique et numérique » 2024.**

Cette seconde édition composée de 3 parcours de formation, d’une conférence inaugurale, de présentations de professionnels de terrain, et d’activités culturelles dédiées, se tiendra à la Cité internationale de la langue française – Château de Villers-Cotterêts du 2 au 6 décembre 2024.

Cet événement s’inscrit dans la continuité de la tenue en 2024, à la Cité internationale de la langue française, d’une partie des séquences du Sommet de la Francophonie en France. Elle est adossée au Pacte linguistique Hauts-de-France conclu en décembre 2020 entre le ministère de la Culture et les collectivités territoriales.

BELC – Cité internationale de la langue française 2024 est proposé à 50 formateurs (salariés ou bénévoles) et formateurs de formateurs issus de l’espace francophone, ayant en charge des apprenants confrontés à une insécurité linguistique et numérique.

II – Appel à candidatures - Public concerné :

La seconde édition du BELC Cité internationale 2024 rassemblera au total 50 **professionnels qui interviennent auprès des publics suivants :**

- Adultes non francophones n’ayant pas été scolarisés ou peu scolarisés (en situation d’analphabétisme) ;
- Adultes francophones à l’oral n’ayant pas été scolarisés ou peu scolarisés (en situation d’analphabétisme) ;
- Adultes francophones ayant été scolarisés mais maîtrisant mal les fondamentaux de l’écrit (en situation d’illettrisme) ;
- Adultes francophones ne maîtrisant pas ou peu le numérique.

III – Trois parcours proposés :

Trois parcours parallèles seront proposés : deux parcours (parcours 1 et 2) destinés à **des enseignants-formateurs** et un parcours réservé à des intervenants expérimentés dans le domaine de l’illettrisme (parcours 3).

Vous trouverez, ci-après, les descriptifs prévisionnels des trois parcours :

Parcours 1 - Enseigner la lecture-écriture à des publics allophones et gérer l'hétérogénéité dans le groupe

| Domaine | Durée | Format |
|--------------|-----------|----------|
| Enseignement | 30 heures | Présence |

Public

Ce parcours s'adresse aux formateurs :

- bénévoles ou salariés ;
- qui accompagnent des adultes dont la langue maternelle n'est pas le français (allophones), apprentis lecteurs et scripteurs et n'ayant pas ou peu été scolarisés, (public « alpha » / en situation d'analphabétisme) ;
- qui accompagnent des adultes francophones à l'oral (minimum niveau A1 acquis) et n'ayant pas ou peu été scolarisés, (public « alpha » / en situation d'analphabétisme) ;
- qui interviennent auprès de groupes hétérogènes dans la maîtrise de l'écrit ;
- qui n'ont pas ou peu été formés à la problématique de l'alphabétisation.

Prérequis pédagogiques

Ce parcours est ouvert à des formateurs ayant déjà une expérience des publics allophones/FLE (français langue étrangère) et apprentis lecteurs-scripteurs, désirant faire évoluer leurs pratiques pédagogiques pour mieux accompagner ces publics.

NB : Les candidatures des formateurs déjà en exercice auprès de ces publics seront prioritaires. Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECRL, est requise.

Prérequis techniques et numériques

Ce parcours est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

NB : Pour les personnes en possession d'un ordinateur portable, il est recommandé de l'apporter en formation

Objectif général

Ce parcours vise l'acquisition de connaissances et de compétences permettant de didactiser des écrits du quotidien pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et de gérer l'hétérogénéité d'un groupe.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à exprimer leurs besoins et attentes à partir des objectifs et du programme de la formation.

Dans un second temps, ils expérimenteront des activités pour découvrir les grands principes de l'approche actionnelle appliquée à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'âge adulte.

Pour finir, ils mettront en œuvre ces principes pour proposer des activités différenciées autour des écrits du quotidien.

Modalités et conditions

La formation en présence est conçue selon une approche active, participative et interactive qui alterne des séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Dans le cadre de la formation en présence, le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance.

Parcours 2 – Utiliser le numérique pour lutter contre l'illettrisme

| | | |
|--------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Domaine Enseignement | Durée 30 heures | Format Présence |
|--------------------------------|---------------------------|---------------------------|

Public

Ce parcours s'adresse aux formateurs :

- bénévoles ou salariés ;
- qui accompagnent des adultes en situation d'illettrisme c'est-à-dire des personnes qui ont été scolarisées en langue française et qui, arrivées à l'âge adulte, ne parviennent pas pour autant à être autonomes avec l'écriture, la lecture, avec les outils numériques dans des situations simples de la vie quotidienne (définition de l'ANLCI : <https://www.anlci.gouv.fr/illettrisme/quest-ce-que-lillettrisme/>) ;
- qui n'ont pas ou peu été formés à la problématique de l'illettrisme ;
- qui n'ont pas ou peu été formés à l'utilisation des outils numériques pour ce public.

Prérequis pédagogiques

Ce parcours est ouvert à des formateurs qui interviennent auprès d'un public francophone (à l'oral) en situation d'illettrisme et qui désirent intégrer le numérique dans leurs pratiques pédagogiques. Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECRL, est requise.

Prérequis techniques et numériques

Ce parcours est ouvert aux professionnels qui ont des compétences de base dans l'utilisation des outils numériques et qui savent utiliser en autonomie leur propre appareil numérique (ordinateur, tablette ou smartphone).

NB : Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, nous les invitons à apporter leur propre matériel si possible : ordinateur portable, tablette et/ou smartphone.

Objectif général

Ce parcours vise l'acquisition de connaissances et de compétences pour développer l'autonomie des apprenants grâce aux outils numériques et pour sélectionner des ressources et intégrer le numérique dans ses pratiques pédagogiques.

Présentation

Dans un premier temps, les participants caractériseront les publics en situation d'illettrisme et identifieront leurs besoins spécifiques.

Dans un deuxième temps, et tout au long du parcours, ils seront amenés à expérimenter des outils pour former au et par le numérique.

Ils sélectionneront des outils numériques et des modalités d'animation pour favoriser l'insertion et développer l'autonomie des apprenants.

Pour finir, ils analyseront un scénario pédagogique qui intègre les outils numériques et concevront une activité pédagogique qui implique l'utilisation d'un outil numérique.

Modalités et conditions

La formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Dans le cadre de la formation en présence, le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance.

Parcours 3 – Lutter contre l'illettrisme par des actions culturelles

| | | |
|-------------------------|--------------|---------------|
| Domaine | Durée | Format |
| Formation de formateurs | 30 heures | Présence |

Public

Ce parcours s'adresse aux professionnels de l'illettrisme expérimentés notamment à des formateurs de formateurs :

- bénévoles ou salariés ;
- amenés à former des formateurs qui interviennent auprès d'adultes en situation d'illettrisme (personnes qui ont été scolarisées en langue française et qui, arrivées à l'âge adulte, ne parviennent pas pour autant à être autonomes avec l'écriture, la lecture, avec les outils numériques dans des situations simples de la vie quotidienne (définition de l'ANLCI : <https://www.anlci.gouv.fr/illettrisme/quest-ce-que-lillettrisme/>) ;
- experts de la problématique de l'illettrisme ;
- qui maîtrisent l'utilisation pédagogique des outils numériques.

Prérequis pédagogiques

Ce parcours est ouvert à des formateurs expérimentés qui interviennent auprès d'un public francophone (à l'oral) en situation d'illettrisme et qui désirent intégrer des activités culturelles dans leurs pratiques pédagogiques.

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECRL, est requise.

Prérequis techniques et numériques

Ce parcours est ouvert aux professionnels qui ont des compétences dans l'utilisation des outils numériques et qui savent utiliser en autonomie leur propre appareil numérique (ordinateur, tablette ou smartphone).

NB : Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, nous les invitons à apporter leur propre matériel si possible : ordinateur portable, tablette et/ou smartphone.

Objectif général

Ce parcours vise l'acquisition de connaissances et de compétences pour concevoir et adapter des activités autour d'actions culturelles (visite d'un site culturel, visite d'un musée, d'une exposition, etc.) afin de sensibiliser un public en situation d'illettrisme au patrimoine culturel.

L'objectif est d'élaborer à partir d'exemples et de démarches méthodologiques inspirantes, des activités adaptées pour faire découvrir un site historique et/ou culturel (A titre d'exemple : la Cité internationale de la langue française) à un public en situation d'illettrisme.

Les activités créées pourront ensuite être compilées et faire l'objet d'un webinaire pour une présentation et une diffusion à plus grande échelle.

Présentation

Dans un premier temps, les participants caractériseront les publics en situation d'illettrisme dans leur contexte et identifieront leurs besoins spécifiques.

Dans un deuxième temps, ils visiteront la Cité internationale de la langue française, son château Renaissance et son parcours permanent avec ses "60 dispositifs" pour s'approprier ce lieu historique et culturel.

Ils se familiariseront avec des démarches (comme par exemple la démarche "Action culturelle et langue française") et des exemples d'actions proposées par le Centre des Monuments Nationaux (comme par exemple des ateliers pour les publics dits "éloignés").

Ils s'inspireront ensuite de ces exemples pour concevoir des activités pour travailler les compétences écrites avec un public en situation d'illettrisme à travers la découverte du site historique, du parcours permanent de la Cité internationale.

Ils animeront l'activité conçue auprès du groupe dans la perspective de l'intégrer à une banque d'activités commune.

Pour finir, ils adapteront ces activités à leur contexte d'exercice.

Différentes interventions d'acteurs de terrain seront proposées (en présence ou à distance) tout au long du parcours afin de présenter aux participants des projets, des dispositifs et des outils pour lutter contre l'illettrisme innovants et inspirants menés autour de la culture.

Modalités et conditions

La formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Dans le cadre de la formation en présence, le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance.

IV – Prise en charge des participants

Le Centre des monuments nationaux, France Éducation International et les différents partenaires financeurs prendront en charge les frais de formation, d'hébergement et de restauration des candidats.

La restauration des participants comprend le déjeuner, une pause-café et le dîner.

L'hébergement est strictement limité à 6 nuitées maximum par participant (nuits du dimanche 1er, lundi 2 mardi 3, mercredi 4, jeudi 5, vendredi 6 décembre 2024), toute nuitée supplémentaire sera à la charge exclusive des participants. Le petit-déjeuner est compris dans l'hébergement.

Les frais de transport depuis le lieu de résidence des candidats jusqu'au lieu de formation (un aller/retour à prévoir) sont à la charge des candidats ou de leur structure d'exercice.

V – Modalités d'inscription

Les candidats devront fournir **un CV**, ainsi qu'une **lettre de motivation** détaillant les cours dispensés, les publics auprès desquels les candidats interviennent, et les éventuels projets ou initiatives locales ou régionales dans lesquels ils sont impliqués (**pour le parcours 3 : décrire le projet mené en rapport avec l'illettrisme**), dans le cadre de la lutte contre l'insécurité linguistique et numérique.

Les candidatures devront être envoyées, avant le 31 juillet 2024 minuit, heure de Paris, délai de rigueur, à l'adresse suivante : residencecite.belc@monuments-nationaux.fr

Merci d'indiquer clairement dans la lettre de motivation le parcours de formation souhaité.

Seules les candidatures complètes et motivées seront examinées.

Un accusé de réception sera envoyé après le dépôt de chaque candidature via l'adresse email : residencecite.belc@monuments-nationaux.fr

Calendrier des inscriptions

- **31 juillet 2024** : date limite pour envoi du dossier de candidature ;
- **1ère quinzaine de septembre 2024** : examen des candidatures par le comité de sélection ;
- **30 septembre 2024** : notification des candidatures retenues ;
- **Octobre 2024** : inscription individuelle des participants sur le logiciel du BELC géré par FEI et confirmation des inscriptions par FEI. Inscription individuelle des participants au formulaire concernant les aspects logistiques géré par la Cité internationale de la langue française.

VI – Engagements des participants :

Les participants au BELC – Cité internationale de la langue française 2024 : vers l'autonomie linguistique et numérique, s'engagent à :

- prendre connaissance du programme de formation et des modalités de déroulement du BELC – Cité internationale de la langue française 2024 : vers l'autonomie linguistique et numérique;
- une fois leur candidature retenue, s'inscrire par leurs propres moyens sur le « logiciel BELC » créé à cet effet en amont de la formation ;
- une fois leur candidature retenue, compléter par leurs propres moyens le formulaire concernant les aspects logistiques créé à cet effet en amont de la formation ;
- suivre la formation « en immersion », c'est-à-dire à résider dans les hébergements mis à leur disposition sur place ;
- assister à l'ensemble du parcours auquel ils se seront inscrits (30 heures de formation en présence au total) dispensées du lundi 2 au vendredi 6 décembre 2024 ;
- assister, dans la mesure du possible, aux ateliers, tables-rondes, conférences et activités culturelles proposés dans le cadre de cette formation ;
- informer dans les meilleurs délais, le Centre des Monuments Nationaux / France Education International en cas de difficultés particulières pour assister à la formation ;
- céder leurs droits à l'image pour des photos ou vidéos ;
- céder les droits d'exploitation des documents produits par le groupe lors de la formation.

Avec le soutien :

- du ministère de l'Intérieur – Direction générale des étrangers en France, Direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité (DIAN) ;
- du ministère de la Culture - Délégation générale à la langue française et aux langues de France, DRAC des Hauts-de-France ;
- du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, de l'Institut Français de Paris ;
- de la fondation Crédit Mutuel pour la lecture.



Et le concours :

- de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) ;
- du Centre de ressources - Lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme (CRII) de l'Aisne ;
- de l'Institut Français.

